

DEC121166DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Philippe Baptiste, directeur de l'Institut des sciences informatiques et leurs interactions

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°100171DAJ du 2 juillet 2011 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur de l'Institut des sciences informatiques et leurs interactions ;

Vu le projet d'avenant à la convention de création de l'Unité mixte internationale n° 3175 intitulée « Laboratoire Franco-Mexicain d'Informatique et d'Automatique Appliquée »,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Philippe Baptiste, directeur de l'Institut des sciences informatiques et leurs interactions, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le projet d'avenant à la convention de création de l'Unité mixte internationale n° 3175 intitulée « Laboratoire Franco-Mexicain d'Informatique et d'Automatique Appliquée ».

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 avril 2012

Alain Fuchs